AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 12-8-69 954653

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE LA RÉGION PARISIENNE

PARIS, HAUTS DE SEINE, SEINE St-DENIS, VAL DE MARNE, ESSONNE, VAL D'OISE, YVELINES, SEINE ET MARNE, EURE

ABONNEMENT ANNUEL 25 F

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 47 Av. Paul-Doumer, (93) MONTREUIL-s-BOIS - 287 76-71

C. C. P. PARIS 9063-96

BULLETIN n° 107.

11 AOUT 1969.

DEFANAGE DE LA POMME DE TERRE.

Le défanage se réalise :

1°/ PAR PROCEDE MECANIQUE - (arrachage et broyage des tiges). Il a l'inconvénient d'être insuffisant et de ne pas s'opposer aux contaminations possibles des tubercules par le Mildiou, à partir des fragments de fanes touchés. Il doit être précédé d'un défanage chimique.

2°/ PAR PROCEDE CHIMIQUE. Divers produits peuvent être utilisés :

- Acide sulfurique - Sa manipulation est dangereuse et nécessite l'emploi d'appareils à revêtements résistants. Utiliser de 800 à 1.200 l./ ha d'une solution à 10 % d'acide sulfurique.

- Chlorate de soude - L'action du chlorate de soude est souvent incomplète et lente. Plusieurs applications peuvent être nécessaires. Il peut en outre être préjudiciable aux cultures suivantes.

Utiliser 20 à 30 kg de chlorate de soude pour 1.000 l. d'eau / ha.

- Colorants nitrés - A l'action défanante les colorants ajoutent une certaine action fongicide.

a) P.C.P. (Pentachlorophénol).

Mélanger 4 à 6 kg de matière active avec 50 à 60 l. de fuel domestique pour 1.000 l. de bouillie à l'hectare. Pulvériser à forte pression et si possible par temps chaud et sec.

b) D.N.B.P. (Dinitrobutylphénol) ou Dinosèbe : Dose 2 à 3 kg de matière active à l'hectare avec fuel domestique.

c) D.N.O.C. (Dinitrocrésol) huileux.

L'effet défanant est rapide et complet par temps chaud (+ de 15°). Utiliser 50 l. à l'hectare d'un produit à 13 % de matière active.

- Diquat - Ce produit d'un mode d'action différent est véhiculé par la sève et détruit même les repousses. La dose d'emploi est de 1 kg de matière active (5 - 6 l. de produit au commerce) par ha. Le traitement doit être réalisé de préférence le soir ou par temps couvert, car un trop grand soleil empêche l'absorbtion du produit par la plante.

Le Diquat est efficace quelles que soient les conditions de température et d'hygrométrie.

AVERTISSEMENTS

CULTURES FRUITIERES

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Le second vol a débuté. Favorisées par le temps chaud, des pontes ont été déposées.

Les fruits doivent être protégés contre les chenilles de ce 2ème vol. Appliquer un traitement dès réception de cette note. Si la dernière application a été renouvelée à la suite des pluies violentes du 2 août, ce traitement pourra être retardé.

En cas de fortes pluies, il conviendra d'assurer à nouveau la protection.

TAVELURES : Ajouter un fongicide au traitement ci-dessus.

GRANDES CULTURES

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE

Les cultures de pommes de terre présentent pratiquement toutes des taches de Mildiou. Des pluies pourraient entraîner des contaminations, sur tubercules notamment. Il est conseillé d'opèrer le défanage des cultures.

Seules les cultures indemnes de Mildiou peuvent être maintenues en végétation, encore doivent-elles être protégées par un traitement soigné.

INFORMATIONS

CULTURES DIVERSES

- TEIGNE DU POIREAU - Des éclosions sont en cours.

- MOUCHE DU CHOU - Le vol, un peu plus faible, se poursuit.

- MILDIOU DE LA TOMATE - Dégâts en cours sur fruits. Maintenir la protection.

NOTE : Conservez dans votre documentation le tract concernant le Feu bactérien - maladie à virus grave des arbres fruitiers (poirier) - joint à cet avis. Même dans le doute, informez votre station des dégâts que vous pouvez avoir constatés.

L'Ingénieur et l'Agent technique
chargés des Avertissements agricoles,

H. SIMON et R. MERLING.

L'Inspecteur
de la Protection des Végétaux,

R. SARRAZIN.

Dernière Note : Bulletin 106 - Supplément 1 - du 22 juillet 1969.

Imprimerie de la Station de la Région Parisienne - Directeur Gérant : L. BOUYX.
47, Avenue Paul Doumer - 93 - MONTREUIL-Ss-BOIS.